

♡ Dialogue



Champ de pratique

QFP: Questions Fréquemment Posées

Nos services de télémédecine sont sécuritaires...

...car nous suivons un modèle de pratique exemplaire

La sécurité de nos membres est notre priorité. Nous évaluons et traitons seulement les problèmes de santé que nous pouvons évaluer via la télémédecine, c.-à-d. lorsqu'un examen physique ne s'avère pas nécessaire.

Certaines conditions peuvent parfois nécessiter une évaluation en personne, particulièrement lorsque la situation du membre apparaît préoccupante ou en cas de symptômes inhabituels empêchant nos professionnels de la santé d'atteindre les plus hautes normes en termes de qualité des soins sans examen physique.

Peu importe, nous vous aiderons toujours à obtenir un rendez-vous en personne si nécessaire.



Champ de pratique

Comme tout médecin généraliste, nous pouvons vous aider à traiter un large éventail d'affections en toute sécurité dans le cadre de la santé virtuelle. Ces conditions comprennent, sans s'y limiter, les suivantes :

- Maux de tête mineurs ou connus
- Problèmes oculaires sans douleur
- Infection des voies respiratoires supérieures
- Problèmes gastriques mineurs ou connus
- Infection mineure du système digestif
- Santé sexuelle asymptomatique
- Infection génito-urinaire chez la femme
- Soutien à l'allaitement et infections connexes
- Infections et éruptions dermatologiques
- Coupures ou morsures mineures
- Santé voyage
- Renouvellement pour la plupart des conditions connues et stables
- Problèmes de thyroïde
- Troubles communs de la santé mentale (Dépression, anxiété, stress, fatigue, insomnie)

Nous évaluerons dans tous les cas votre demande.

Notre équipe peut également vous aider à trouver des cliniques, des spécialistes et des laboratoires répondant à des critères spécifiques grâce à une base de données riche et actualisée de prestataires de soins de santé.

Une visite en personne est obligatoire pour :

- Les substances contrôlées
- Les conditions menaçant le pronostic vital
- Les conditions nécessitant une auscultation et un examen neurologique, oculaire, auriculaire, pulmonaire, cardiaque et des vaisseaux sanguins, abdominaux ou génitaux
- Les conditions musculaires et squelettiques modérées à majeures en l'absence de rapport d'évaluation



Nous respectons les lignes directrices canadiennes en matière de fragmentation des soins, et pourrions ne pas assurer le suivi ou le renouvellement dans le cadre d'une maladie chronique dont le prestataire de soins primaires est déjà responsable.

Champ de pratique de nuit: qu'est-ce qui change ?

Afin de fournir des soins de haute qualité, complets et rapides, certaines demandes faites la nuit pourraient être dirigées vers une consultation pendant la journée.

Ces cas sont généralement ceux qui nécessitent une coordination entre les différents prestataires de soins de santé qui sont fermés pendant la nuit.

Ils comprennent: les problèmes de santé mentale non aigus, les consultations de santé en voyage, les consultations de santé sexuelle et la navigation non urgente dans le système de santé.



Les personnes que nous évaluons et traitons



Qui peut utiliser le service de Dialogue?

- Les membres d'une organisation inscrite au service Dialogue et les membres de leur famille immédiate (utilisation limitée au (à la) conjoint(e) et aux enfants) pour les organisations ayant un accès familial
- Les membres ne peuvent pas consulter au nom d'une autre personne, et ce pour des raisons légales (excepté pour les enfants de moins de 14 ans ou des dépendants médico-légaux)
- Les enfants âgés de plus de 14 ans doivent créer leur propre compte Dialogue et ne peuvent pas utiliser celui de leurs parents
- Les membres doivent être physiquement situés au Canada lors de l'utilisation de Dialogue. Il n'est pas possible d'utiliser nos services hors du territoire éligible sauf pour des tâches administratives tel qu'une recherche de clinique ou la confirmation d'un rendez-vous de suivi déjà prévu. NB : Il est possible que votre accès comprenne des consultations avec un de nos partenaires à l'étranger.

Services additionnels (frais applicables)



Quels sont les services additionnels?

D'autres professionnels de la santé sont aussi accessibles à travers la plateforme Dialogue. Les frais supplémentaires varient en fonction de l'endroit et du type de pratique. Veuillez vous informer auprès de nos coordonnateurs de soins.

Il est également possible que l'accès à certains de ces professionnels de la santé soit gratuit pour vous, selon les services auxquels votre organisation a souscrit.

Tous les professionnels membres de l'équipe Dialogue détiennent une licence et sont recrutés de manière très sélective:

- Nutritionnistes
- Ergothérapeutes
- Psychologues
- Encore plus à venir...



Si vous avez des questions,
contactez support@dialogue.co

WWW.DIALOGUE.CO